

NOTE D'INFORMATION

RÉPONSE ÉLECTRONIQUE SANS SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

REDON Agglomération **n'exige pas** la signature électronique lors du dépôt de la réponse électronique.

Pour déposer votre pli électronique sur la salle des marchés de Mégalis Bretagne, il est important de l'anticiper autant que possible.

En effet, le chargement et la validation di dépôt d'une offre sur la salle des marchés peuvent prendre plusieurs dizaines de minutes, en fonction du poids de votre dossier et du débit de votre connexion internet.

Différents étapes doivent être réalisées avant votre dépôt :

- créer le compte de votre entreprise sur la salle des marchés Mégalis Bretagne (si vous n'en avez pas déjà un),
- tester la configuration de votre poste informatique,
- réaliser un dépôt de test (le cas échéant, si vous déposez pour la première fois).



Pour vous aider au dépôt de votre pli électronique, un tutoriel est disponible pour vous accompagner dans cette démarche sur la plateforme Mégalis Bretagne « Tutoriel n°E4 : Réponse électronique à un marché public sans signature électronique ».

https://www.megalisbretagne.org/jcms/mw_9535/des-tutoriels-video-pour-vous-accompagner-dans-l-utilisation-des-services#sdmentreprises